

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

PACA

World Trade Center Marseille Provence

2 rue Henri Barbusse

13001 Marseille

07 88 25 74 22

paca@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [i](#)



MAIRIE DE CUGES LES PINS

Place Stanislas Fabre

13780 Cuges les Pins

04 42 73 80 11

accueil.mairie@cuglespins.fr

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

L'église Saint Antoine de Padoue

Cuges les Pins 13



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Cuges les Pins - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

► Restaurer l'église Saint-Antoine de Padoue pour la protéger

◆ ◆ LE PROJET

L'église Saint-Antoine de Padoue, remarquable édifice néoclassique de Cuges-les-Pins, nécessite aujourd'hui une restauration indispensable. Malgré quelques interventions récentes, son état s'est progressivement dégradé. Un diagnostic communal a permis d'identifier les urgences : la dépose complète de la toiture, le remplacement des poutres endommagées, le nettoyage ou changement des tuiles, ainsi que la remise en état des gouttières et l'installation d'un drain pour assainir les abords. À l'intérieur, les travaux comprendront la dépose des crépis, le traitement des murs pour éliminer les sels, puis la réalisation d'un enduit final.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Située dans le Parc naturel de la Sainte-Baume, l'église Saint-Antoine de Padoue de Cuges-les-Pins résulte de l'agrandissement, en 1870, d'une ancienne église du XVI^{ème} siècle par l'architecte Paul Aubin et l'abbé Goirand. L'ancienne chapelle du château y est alors intégrée pour devenir la chapelle de l'Annonciade.

L'église abrite une relique de Saint Antoine et reste un lieu de dévotion très fréquenté, notamment lors des pèlerinages de juin et des fêtes de Saint Éloi.

De dimensions exceptionnelles pour un village, elle possède sept autels en marbre, des vitraux Maréchal et Champigneulle (Metz) et un orgue de la manufacture Abeille-Méritant de Marseille.

◆ ◆ LA MOBILISATION

De nombreuses associations se mobilisent pour la sauvegarde de l'église, notamment CugesHistoria et les Amis de Saint-Antoine. La paroisse, jumelée avec celle de Gémenos, renforce ces collaborations. Le Maire et le Curé portent ensemble le projet. Des concerts soutiendront la collecte, dont l'avancée sera affichée sur les panneaux lumineux. Des actions envers les donateurs sont à l'étude. Le chantier privilégiera les entreprises locales et contribuera à la formation des artisans, en vue notamment de la restauration future de la chapelle de l'Annonciade.

Montant des travaux	740 125 euros
Objectif de collecte	230 000 euros
Début des travaux	2026

Crédit photos © Mairie de Cuges les Pins



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'église Saint Antoine de Padoue de Cuges-les-Pins

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/104348

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Paca, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'église Saint Antoine de Padoue - Cuges-les-Pins

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐